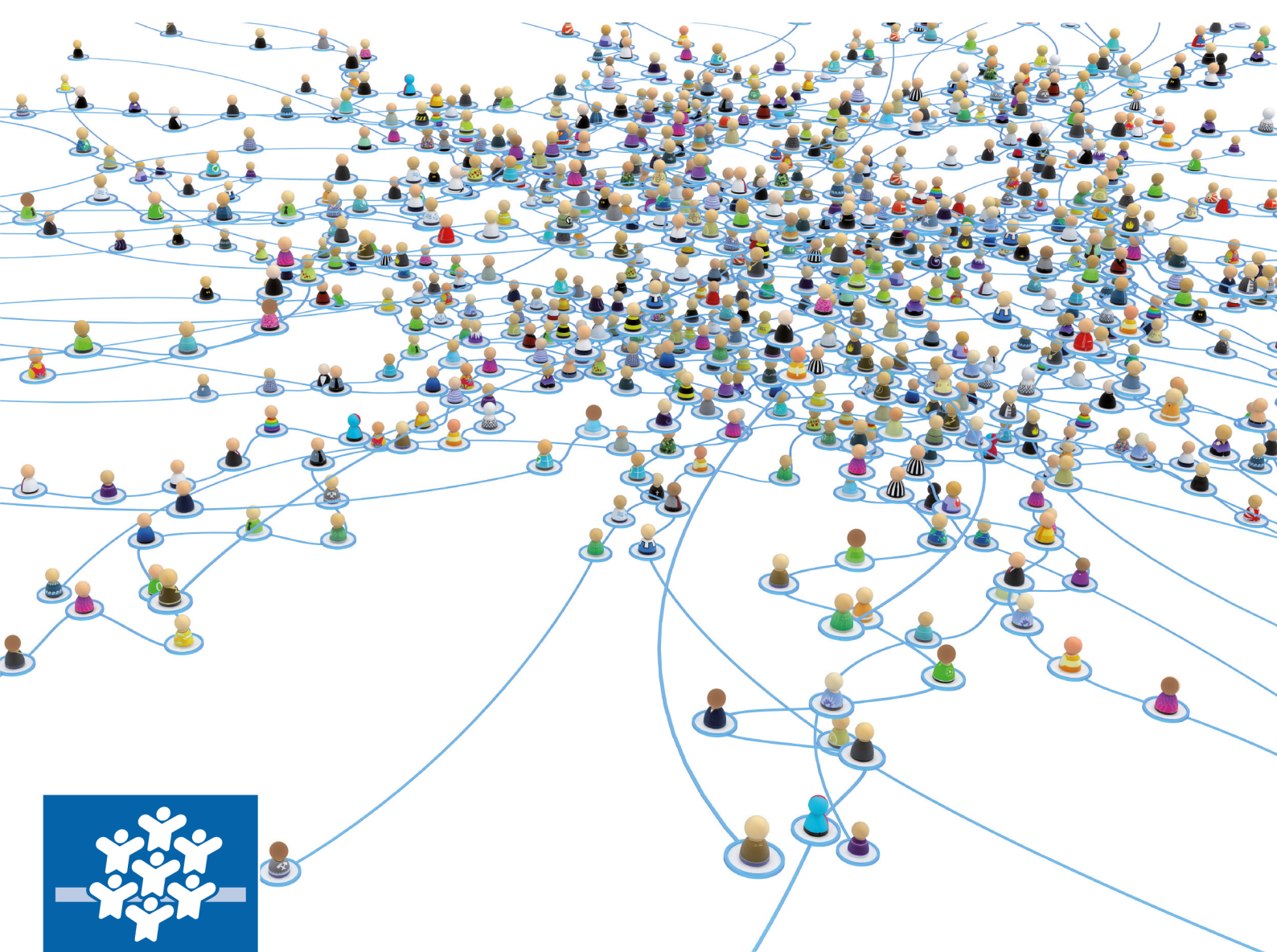
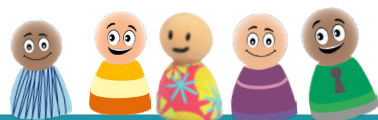




*« On va aller monter une salle de classe
à Niamakoro, Bamako, Mali »*



Animer la vie sociale : UN RÉSEAU EN MOUVEMENT

*« Je parraine un jeune
en insertion afin de lui
transmettre les ficelles
du métier »*



*« Je consacre 2 heures
par semaine à aider
des collégiens
pour leurs devoirs »*

Pourquoi des structures d'animation de la vie sociale ?

Les structures d'animation de la vie sociale agréées par la Caf sont les centres sociaux et les espaces de vie sociale.

Elles se structurent autour d'un « projet social » et mobilisent des acteurs variés (habitants, bénévoles, élus, partenaires institutionnels et associatifs) pour travailler sur des questions sociétales propres à chaque territoire.

Les centres sociaux et espaces de vie sociale se situent au carrefour des politiques institutionnelles. Ils viennent en complémentarité des actions existantes sur les territoires.

Le projet social est renouvelé tous les 3 à 4 ans et s'appuie sur un diagnostic partagé de territoire. Les objectifs du projet sont ainsi régulièrement actualisés en fonction des besoins des habitants.

Enfin, les habitants sont au cœur des décisions et contribuent à l'élaboration et la mise en œuvre du projet social.



POUR LES FAMILLES SEINE-ET-MARNAISES

- participer à la vie de votre territoire
- vous impliquer dans des actions de solidarité

« Moi, les jeunes, je les connais, si je leur faisais faire un peu de sport, ça serait mieux pour le village »



« Bien contente d'avoir trouvé Charline pour partager cette grande maison, en plus elle m'aide pour les courses »



POUR LES ÉLUS DES COLLECTIVITÉS

- vous soutenir à porter un projet de territoire dynamique et vivant
- vous apporter des solutions innovantes

POUR LES ASSOCIATIONS

- pour innover sur les territoires
- pour garantir la participation citoyenne



« Mesdames et Messieurs, cette année une partie du budget de la commune sera gérée par le comité d'habitants »



POUR TOUS

Pour agir ensemble et mieux vivre ensemble.

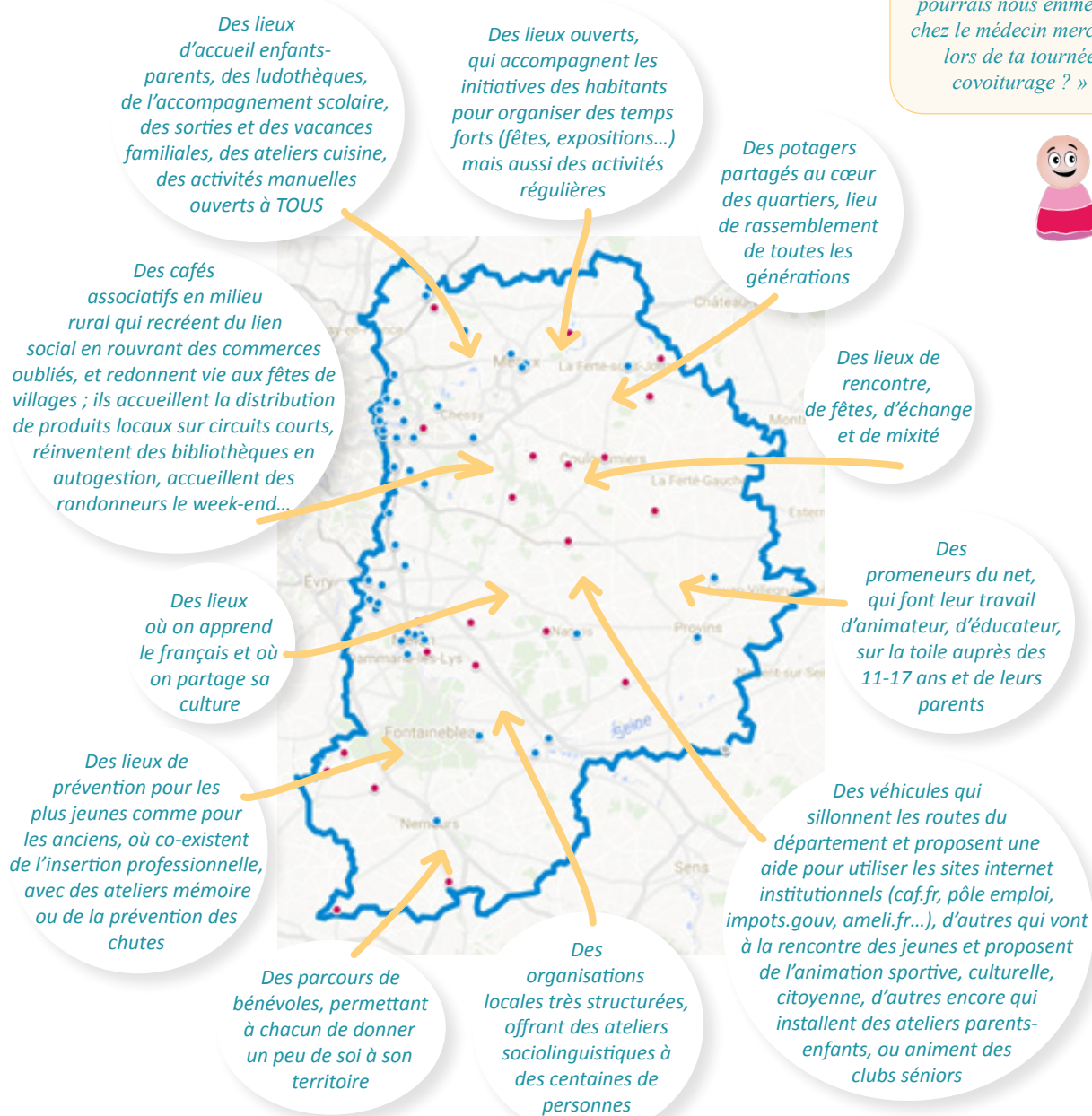


LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES
DE SEINE-ET-MARNE

délivre des agréments
et finance ces projets.



Voici quelques exemples de projets d'animation de la vie sociale en Seine-et-Marne :



Ces projets de territoires ne sont pas nouveaux et les centres sociaux et espaces de vie sociale existants sont organisés ensemble en Fédérations. En Seine-et-Marne, 3 fédérations regroupent les 69 structures de l'animation de la vie sociale agréées (en 2018).

Ces Fédérations sont de véritables lieux ressources de l'animation de la vie sociale qui vous accompagneront lors de l'élaboration et durant toute la vie de vos projets. Elles proposent notamment de nombreux appuis et des formations à destination de leurs réseaux.

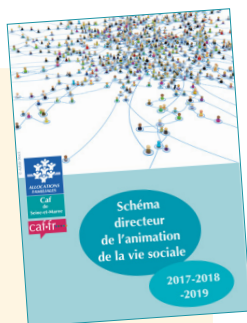
Cette politique publique est portée par la Caisse d'allocations familiales : c'est elle qui délivre les agréments pour les centres sociaux et les espaces de vie sociale. Elle soutient techniquement et financièrement les structures d'animation de la vie sociale.

Elle finance les 3 fédérations d'éducation populaire présentées dans cette plaquette, notamment pour leur rôle d'animation de réseau, de communication, de formation et d'accompagnement techniques auprès des collectivités et associations qui gèrent des structures Avs.

Des partenaires en appui des structures d'animation de la vie sociale

Un schéma directeur de l'animation de la vie sociale réunissant 9 signataires :

- la Préfecture,
- l'Union des Maires et des Présidents d'Epci,
- l'Association des Maires ruraux,
- la Caisse d'allocations familiales,
- la Caisse nationale d'assurance vieillesse,
- la Mutualité sociale agricole,
- la Fédération des centres sociaux et socioculturels,
- la Fédération des familles rurales
- la Fédération des foyers ruraux



900 bénévoles d'activités
700 habitants associés à la gouvernance
450 associations accueillies

Habitants, salariés et élus rassemblent leurs énergies pour écrire tous les 3 ou 4 ans un projet pour leur territoire. Ils peuvent agir dans tous les domaines qui concernent la vie quotidienne des habitants.

Des projets qui s'adaptent aux enjeux et à l'actualité de votre territoire.

« Cherche logement désespérément pour poursuivre mes études »



L'animation de la vie sociale en Seine-et-Marne c'est :

- **45 centres sociaux**
- **24 espaces de vie sociale dont 3 itinérants**

Des gestions variées : associations, intercommunalités, communes, Ccas...

957 300 habitants couverts par une structure
177 000 usagers
1743 bénévoles
555 salariés

508 associations accueillies
Toutes les générations réunies autour de projets

Des projets autour de : la parentalité, la lutte contre l'isolement, des actions familiales, des projets de jeunes, des projets participatifs et intergénérationnel, de l'accompagnement au numérique, de la rencontre, de l'échange, de la mixité...

Chaque année, l'ensemble des centres sociaux et espaces de vie sociale contribuent à Senacs. Senacs est un observatoire qui permet d'analyse l'état et l'évolution de l'animation de la vie sociale.

Les structures d'animation de la vie sociale sont regroupées en fédérations qui apportent des ressources à tous ceux qui contribuent au fonctionnement de ces projets. Bénévoles, salariés, gestionnaires y trouvent conseils, services, formations pour jouer leur rôle au sein de ces équipements.

Cette plaquette a été créée pour permettre d'accueillir les nouveaux acteurs de l'animation de la vie sociale. Elle présente au travers de quelques exemples le réseau départemental et propose une description synthétique de chaque fédération.

FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX DE SEINE-ET-MARNE



2/4 place Jean Vilar
77185 Lognes



01 64 62 19 27
<http://seineetmarne.centres-sociaux.fr/>



Seine et Marne



La Fédération est un lieu ressources permettant de mettre en œuvre la participation des habitants et de promouvoir le développement social local, de regrouper, de tisser des liens, de mutualiser les expériences, d'établir des relations, et de favoriser le développement des centres sociaux et socioculturels. Elle met en œuvre, chaque fois que le besoin est constaté par les instances fédérales, l'appui nécessaire au développement des centres et des espaces de vie sociale, à la promotion du projet social en matière de gestion, d'information et de formation. Elle fait reconnaître et promeut le projet du centre social, fait valoir les grandes orientations politiques de fonctionnement et d'équipement des centres sociaux, ainsi que les moyens nécessaires à la mise en œuvre de ces orientations tout en respectant l'autonomie de chaque centre. La fédération représente les centres sociaux et socioculturels et les espaces de vie sociale adhérents auprès des pouvoirs publics, des institutions, des partenaires au nom de l'intérêt général commun. Elle garantit, dans les pratiques, le respect et la mise en œuvre des valeurs définies dans le préambule des présents statuts notamment la participation effective des habitants, et assure l'animation du réseau fédéral et la coordination de ses instances.

La Fcs 77 est adhérente de la Fédération nationale des centres sociaux (Fcsf) qui rassemble 2 000 centres sociaux, 50 Fédérations départementales.

La Fédération compte sur l'année 2017, 44 centres sociaux et 6 Espaces de vie sociale adhérents agréés Animation de la vie sociale.

Afin d'animer son réseau, elle met en œuvre des actions de formation autour de/du Droit des étrangers en France, l'accompagnement à la scolarité, des ateliers sociolinguistiques, la méthodologie de projets, Bafa, être bénévole en centre social...

« En 2016, ce sont 157 bénévoles et 43 professionnels du réseau qui ont été formés sur 11 thématiques différentes ».

*« Ce bâtiment est vraiment vilain,
on va réaliser une fresque
pour égayer un peu ce quartier ! »*



Afin de permettre aux bénévoles, aux administrateurs mais aussi aux salariés d'être engagés dans le projet, la fédération a pour ambition de permettre à chaque structure adhérente ou non à la fédération ou au schéma de l'animation de la vie sociale de participer à la formation de son choix. Elle met à disposition un catalogue de formation qui n'est pas exhaustif, laissant aux équipes la possibilité de proposer les thèmes qui les intéressent.

La fédération est constituée d'une équipe de 4 Etp :

- Le Délégué fédéral, assure le fonctionnement de la fédération, fait le lien entre les administrateurs et les adhérents ainsi qu'avec les partenaires institutionnels et associatifs. Il coordonne l'équipe fédérale pour faire vivre le réseau Seine-et-Marnais.
- La Chargée de mission réseau, opère sur toutes les questions liées à la qualification des acteurs en particulier les bénévoles. Elle met en œuvre la stratégie des bénévoles. Elle coordonne le projet de Système d'échanges national des centres sociaux (Sénacs) : observatoire partagé entre réseau des Caf et réseau des fédérations définit comme un espace de dialogue entre acteurs et de partage d'informations autour des actions et projets. Assure la gestion financière de l'association.
- La Chargée de mission famille, développe l'animation du réseau parentalité du département. Elle est également vectrice d'échanges et d'informations entre les acteurs des actions seniors du département. Elle assure les projets en lien avec les vacances et développe un dynamisme culturel au sein du réseau.
- L'animateur fédéral, assure la mise en place des divers dispositifs : jeunesse, promeneurs du net et autres. Il participe à l'animation du réseau.

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE FAMILLES RURALES



17 rue Edouard Vaillant
77390 Verneuil l'Étang



01 64 06 13 76
fr.ile-de-france@famillesrurales.org
www.famillesrurales77.org



La Fédération de Seine-et-Marne adhérente du premier Mouvement familial de France, accompagne 40 associations locales. Elle regroupe 2 898 familles adhérentes. 350 bénévoles et de nombreux salariés animent le réseau.

Depuis 70 ans, la fédération accompagne les bénévoles qui se mobilisent pour :

- répondre aux besoins des familles ;
- défendre leurs intérêts ;
- accompagner les parents dans leur mission d'éducation ;
- participer à l'animation des territoires ruraux.

Ils réfléchissent et créent ensemble des services, animations et activités de proximité. Les principales actions de Familles Rurales concernent :

- l'accueil de la petite enfance ;
- les loisirs pour enfants ;
- les actions en direction des jeunes ;
- la parentalité ;
- les aînés ;
- la consommation ;
- la santé et l'environnement ;
- la culture et les loisirs ;
- l'animation des territoires ruraux.

Toutes ces actions se fondent sur les mêmes valeurs : la responsabilité, le respect des différences, la solidarité, l'accueil et le soutien des plus fragiles, la participation et l'engagement dans la société.

« 124 kg de confitures fabriquées avec les invendus, revendues pour le téléthon »



Services proposés par la fédération aux associations et aux bénévoles du réseau :

Communication

- réalisation de vos plaquettes de communication et de vos dépliants ;
- aide à la création de sites internet ;
- mise à disposition de dépliants institutionnels ;
- présentation des associations sur le site internet de la fédération ;
- diffusion des événements des associations dans la lettre d'information.

Accompagnement des associations

- formation de bénévoles ;
- création de liens entre les associations ;
- aide à l'élaboration des dossiers de demandes de subvention ;
- aide à la recherche de partenariats ;
- aide pour le diagnostic du territoire.

Supports animations

- mise à disposition de jeux à thème (consommation, etc.) ;
- mise à disposition de grands jeux ;
- mise à disposition de totem, banderole, vidéoprojecteur ;
- mise à disposition de matériel de camping.

Administratif

- gestion des remboursements Ancv et Cesu ;
- gestion des licences de gymnastique volontaire ;
- tenue du répertoire des associations ;
- conseils en ressources humaines.

En 2017, 2 898 familles ont adhéré à la fédération.

Nombre de structures disposant d'un agrément d'animation de la vie sociale :

6 espaces de vie sociale :

- Familles rurales de Chevru ;
- Trait d'union de Donnemarie-Dontilly ;
- Vivre en Brie de Faremoutiers ;
- Familles rurales de Fontenailles ;
- Familles rurales de Saint-Cyr-sur-Morin / Saint-Ouen ;
- Familles rurales de Voisenon.

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES FOYERS RURAUX DE SEINE-ET-MARNE



4 rue du Pont Paillard
77115 Blandy



01 64 64 28 21
contact@fdfr77.org
www.fdfr77.org



Présentation

La Fédération des foyers ruraux regroupe et anime un réseau de 42 associations sur l'ensemble du département. Elle a pour but d'accompagner et de coordonner les foyers ruraux et associations impliquées dans l'animation du monde rural et qui se reconnaissent dans les valeurs de l'Éducation Populaire, par le biais d'actions éducatives, culturelles, sociales et sportives. Elle met en œuvre un projet d'animation à l'échelle départementale, en favorisant les synergies entre les initiatives locales. Son action repose sur l'échange, la réflexion, la solidarité et la mutualisation entre ses membres (article 5 des statuts de la Fdfr 77).

La Fdfr 77 est adhérente de la Confédération nationale des foyers ruraux (Cnfr) qui rassemble 200 000 adhérents, 3 000 associations, 68 Fédérations départementales et 18 Unions régionales.

L'action de la Fdfr 77 et de ses membres est guidée par 5 principes qui réaffirment l'engagement citoyen des associations d'éducation populaire ancrées dans les territoires :

1. Faire que les territoires ruraux restent des espaces de vie et de solidarité ;
2. Promouvoir le fait associatif pour une démocratie participative ;
3. Contribuer à l'émancipation des individus et à l'émergence d'une société fraternelle, dans la continuité historique des fondateurs de l'éducation populaire ;
4. Favoriser l'épanouissement des individus en permettant l'accès de tous à des pratiques culturelles et artistiques, ainsi qu'à des moments de formation tout au long de la vie ;
5. Lutter contre la fracture sociale et l'isolement des individus.

Les services du siège fédéral

Le siège fédéral est composé d'une équipe pluridisciplinaire de 5 salariés qui accompagnent les adhérents de la Fdfr 77 au quotidien. L'équipe fédérale peut intervenir sous forme de service (ex : élaboration des fiches de paye), de conseil, d'accompagnement ou de formation en fonction des besoins des associations, et ce dans de multiples domaines : administratif, juridique, recherche de financement, montage d'activité, mise en place d'une animation culturelle ou sportive, etc.

Elle met en lien ses adhérents grâce à un travail d'animation de réseau territorial (réunions de secteur) ou thématique (ex : actions jeunesse).



« Même plus de commerce dans ce patelin ! Et cet ancien café qui s'effondre... »

Elle développe également des actions d'ampleur départementale : festival Contes en Maison, séjours d'été pour les ados, journée RURO|SPORTS.

Le pôle ressources

- Accompagnement administratif, fonction employeur, contrat de travail, paye et comptabilité - Pascale Tavernier - comptabilite@fdfr77.org
- Accompagnement au projet, animation de la vie associative, recherche de financements, formations - Aurélien Boutet - coordination@fdfr77.org
- Communication (lettre d'information électronique, sites web, réseau sociaux) - Bilitis Delalandre - communication@fdfr77.org

Le pôle animation des territoires

- Culture : cinéma itinérant, formations contes, festival Contes en Maisons, parentalité - Mathilde N'Konou - cinema@fdfr77.org
- Sport / jeunesse : interventions sportives, écoles multisports, formations Bafa, séjours ados - Magali Chevalot - sport@fdfr77.org

Adhérents et structures Avs

- 42 associations affiliées - 5 000 adhérents et usagers
- 3 EVS - 2 Centres sociaux itinérants

Types de formations proposées aux bénévoles

Gestion et animation de la vie associative

- Comptabilité et trésorerie associative
- La relation employeur/salarié dans le secteur associatif
- Comprendre et appliquer ses statuts
- Les bases du fonctionnement associatif
- Booster son AG pour redynamiser son association
- Outils d'animation participatifs : animation de réunion, animation de débat de salle ou dans l'espace public, prise de parole en public

Communication

- Communiquer sur le web : sites internet, réseaux sociaux, etc.
- Créer une affiche : théorie et mise en pratique
- Créer un kit de communication pour son association
- Créer des vidéos pour communiquer sur le web
- Connaître et savoir utiliser les outils collaboratifs

Animation

- Mettre en place et animer un ciné-débat
- Formation conte : initiation, perfectionnement, cycle long
- Organiser et accueillir un spectacle
- Sensibilisation au théâtre forum
- Animer des jeux coopératifs : pour quoi ? Comment ?
- Savoir animer un groupe dans le cadre d'une activité sportive
- Formations marche nordique (en partenariat avec la Fsgt 91/77)



« C'est quand même dommage de jeter ces surplus toutes les semaines, qui pourrais-je contacter ? »

L'animation de la vie sociale est une politique publique nationale. Elle est mise en œuvre par les Caisses d'allocations familiales et s'appuie sur les centres sociaux et les espaces de vie sociale. En fonction des départements, différents acteurs contribuent à l'animation de la vie sociale.

En Seine-et-Marne, le Schéma directeur de l'animation de la vie sociale (Sdavs) a été élaboré en 2016 par des habitants, des bénévoles et salariés de centres sociaux et espaces de vie sociale, des élus de collectivités et d'associations, des représentants des fédérations des : centres sociaux, associations familles rurales, foyers ruraux, des représentants de l'Etat, de la Mutualité sociale agricole, de la Caisse nationale d'assurance vieillesse. La Caf pilote, anime et participe à la mise en œuvre du Sdavs.



Cette plaquette a été réalisée dans ce cadre, afin d'améliorer les synergies entre les différents acteurs du réseau.



Pour tout renseignement, vous pouvez adresser un mail à animation-vie-sociale.cafmelun@caf.cnafmail.fr